



[Archives des communiqués et recherche dans tous les communiqués
juin 2004](#)

[deutsch](#)
[italiano](#)

Les ministres de l'AELE se rencontrent à Montreux les 24 et 25 juin

Les ministres de l'AELE se rencontrent à Montreux les 24 et 25 juin

Le prochain sommet des ministres de l'Association européenne de libre-échange (AELE) aura lieu les 24 et 25 juin à Montreux. Le Président de la Confédération, Joseph Deiss, recevra les ministres des autres États membres de l'AELE, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège. Un échange de vues est prévu, lors de cette rencontre, avec le Commissaire européen Franz Fischler. Un accord de libre-échange sera en outre signé avec la République du Liban.

L'accord avec le Liban est le sixième accord de libre-échange que les États membres de l'AELE concluent avec un État partie au processus de Barcelone. Le processus de Barcelone, qui se déroule dans le cadre de l'UE, consiste à établir d'ici à 2010 une grande zone de libre-échange en Europe et autour de la Méditerranée. Avec les accords que l'AELE a déjà conclus avec la Turquie, Israël, le Maroc, l'Autorité palestinienne et la Jordanie, le nouvel accord passé avec le Liban donnera aux États de l'AELE la possibilité de participer à la future zone de libre-échange euro-méditerranéenne.

Comme les autres accords méditerranéens de l'AELE, celui conclu avec le Liban couvre le commerce des produits industriels, des produits agricoles transformés et de la pêche. La délégation libanaise qui viendra signer l'accord à Montreux sera conduite par M. Marwan Hamade, Ministre de l'économie et du commerce. L'accord de libre-échange comporte également des dispositions concernant la protection des droits de propriété intellectuelle et des clauses de développement pour le commerce des services, les investissements et les marchés publics.

Le réseau actuel des treize accords de libre-échange conclus par l'AELE avec des partenaires du Sud-Est de l'Europe, du bassin méditerranéen et d'outre-mer assure aux acteurs de l'économie suisse, aux mêmes conditions que celles dont bénéficient leurs principaux concurrents, l'accès à des marchés importants hors de l'UE. Les accords de libre-échange de l'AELE constituent pour la Suisse - à côté de ses relations avec l'UE et de son statut de membre de l'OMC - l'un des trois piliers de sa politique économique extérieure, axée sur l'ouverture du marché et le renforcement de la sécurité juridique.

Les ministres de l'AELE discuteront en outre d'autres questions touchant la politique de l'AELE à l'égard des États tiers ainsi que de la mise en application de la convention de l'AELE révisée en 2002 et ils rencontreront M. Franz Fischler, membre de la Commission européenne, pour un échange de vues sur certaines questions touchant l'OMC et la politique commerciale de l'UE après l'élargissement.

Le commissaire européen Franz Fischler se tiendra dès 11h15 à la disposition des médias qui souhaiteraient l'interviewer. Les représentants des médias sont invités à assister à la signature de l'accord avec le Liban le 24 juin 2004, entre 17 h 15 et 17 h 45, à l'hôtel Montreux Palace, Montreux, salle Léman A. Le Président de la Confédération Joseph Deiss et les ministres du Liban, de la Norvège, de l'Islande et du Liechtenstein seront ensuite à leur disposition pour interview.

Evelyn Kobelt,
chargée de la communication du DFE,

tél. 031 322 20 59

Ministre Christian Etter,
Bureau de l'intégration DFAE/DFE,
chef du secteur AELE,
tél. 031 324 08 62